



OUVRIER POLYVALENT DU BÂTIMENT

TYPE DE POSTE RATTACHÉ À L'EMPLOI :

> **Agent polyvalent.**

> **Ouvrier en bâtiment.**¹

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

L'ouvrier polyvalent effectue les travaux dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Réalisation de petits travaux d'aménagement des bâtiments.
- Diagnostic et contrôle des équipements de la ou des spécialités du poste.
- Entretien et maintenance des bâtiments et équipements.
- Gestion des matériels et produits.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Techniques du bâtiment de second d'oeuvre : maçonnerie, plâtrerie, électricité, menuiserie, plomberie, soudure, peinture ...
- Fonctionnement des différents types d'outillage.
- Règles d'hygiène et sécurité.
- Notions de sécurité et de risques pour le public.
- Techniques de signalisation.

savoir-faire

- Lire et comprendre un plan simple.
- Maintenir en état les matériels et outils.
- Appliquer et respecter des règles et normes.
- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment ou du matériel.
- Diagnostiquer la limite dans la réalisation d'un travail au-delà de laquelle l'appel un spécialiste est indispensable.
- Coordonner l'intervention avec d'autres corps de métier.

comportements professionnels

- Rigueur et vigilance.
- Sens du travail en équipe.
- Autonomie.
- Sens de l'organisation.
- Esprit d'initiative.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Travail en intérieur ou à l'extérieur par tous temps, en toutes saisons, horaires irréguliers en fonction des obligations du service public, astreintes possibles, port de vêtement de sécurité, pénibilité de certaines tâches (travail courbé et agenouillé, port de charges lourdes), manipulation d'engins et d'outils dangereux.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Surveillant de travaux en bâtiment.

Conducteur d'opérations en bâtiment.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

**Définition synthétique de l'emploi* : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.

***Activités principales* : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.

****Compétences requises* : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.